

Metz, le 8 décembre 2011

CINE-DEBAT « C'ETAIT UN JOUR D'AVRIL »

FORBACH

le 9 janvier 2012 à 20h
hôtel de ville, Place Aristide Briand

JOEUF

le 11 janvier 2012 à 20h
salle François Curel, rue du commerce

En France, les maladies cardiovasculaires représentent la deuxième cause de mortalité juste derrière les cancers. C'est encore une personne sur trois qui en meurt chaque année, et 20 millions de personnes concernées par ce risque...

Pourtant de nombreuses études convergent pour dire qu'il est possible d'agir favorablement pour notre système cardiovasculaire. Ces maladies chroniques seraient pour moitié évitables par le changement des comportements individuels ainsi que par le développement d'actions de prévention et de dépistage. En effet, les maladies cardiovasculaires sont des affections multifactorielles, où l'environnement, les habitudes alimentaires et l'hygiène de vie, jouent un rôle important.

Aujourd'hui, ce sont ainsi de nombreuses personnes qui, sans le savoir, mettent en péril leur capital santé cardiovasculaire. C'est pourquoi, la Mutualité Française Lorraine et ses partenaires* s'investissent dans une campagne de prévention et sensibilisation au travers de la diffusion du film « **C'était un jour d'Avril** » (d'André CLAMAGIRAND) lors de soirées « ciné-débat » animées par un cardiologue et une diététicienne.

Dans ce film dont les maîtres-mots sont sensibilisation et prévention de l'insuffisance cardiaque, l'auteur partage une expérience humaine : celle de la maladie dont il a ignoré les signes et celle de cette nouvelle vie qui s'offre aux insuffisants cardiaques à qui la médecine cardiovasculaire offre comme une seconde chance. Preuve de son intérêt pédagogique, ce film s'est vu décerner le grand prix de l'éducation à la santé et d'information du patient. Il est également soutenu par le professeur **Christian Cabrol** et par de nombreuses personnalités du monde culturel et sportif comme **Mireille d'Arc**, **Michel Jazy**, **Pierre Albaladejo** et **Guy Roux**...

L'entrée libre et gratuite permettra à toutes et à tous de s'informer facilement et d'échanger avec les professionnels présents.

Une **initiation aux gestes qui sauvent** et un **cocktail diététique** seront également proposés.

* Partenaires de la campagne « C'était un jour d'Avril » :

- Programme « Je t'aime mon cœur »
- Municipalité de Joeuf, Municipalité de Forbach
- Association ville plurielle, Sapeur pompiers Val de l'Orne
- Mutuelles adhérentes à la Mutualité Française Lorraine

A propos de la Mutualité Française Lorraine

www.lorraine.mutualite.fr

Présidée par Jean-Philippe MAMCARZ, la Mutualité Française Lorraine rassemble et représente 228 mutuelles dans les quatre départements qui la composent : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges. 1,5 million de personnes sont protégées par les mutuelles de la Mutualité Française Lorraine.

Véritable mouvement social, la Mutualité Française Lorraine fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité.

Instance politique unique de représentation, elle coordonne et défend le mouvement dans la région au travers de ses missions :

- l'animation et la coordination de l'activité mutualiste,
- la représentation externe et la défense du mouvement (ARS, élus locaux, communication, conventionnement),
- le renforcement et le développement de la mutualité,
- la prévention promotion de la santé notamment dans le cadre de Priorité Santé Mutualiste.

Acteur de prévention régional reconnu, elle négocie, par ailleurs, des conventions pour l'ensemble de ses mutuelles adhérentes.

Parallèlement, l'Union Territoriale Mutualiste Lorraine a en charge la gestion des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), qu'elle possède, et la mission de les développer en liaison avec la Mutualité Française Lorraine qui définit la stratégie de la mutualité dans la région et coordonne les demandes des mutuelles en matière de SSAM.

A propos de la Mutualité Française :

www.mutualite.fr

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 600. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.